



PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET S/SOURDES

2022-2023



Table des matières

1. Introduction	3
2. Portrait de l'organisation et de ses secteurs d'activités	3
3. Engagement de l'organisation à réduire les obstacles et consultation	4
4. Groupe de travail responsable du plan d'action.....	5
5. Le bilan 2021-2022.....	6
6. Reddition de comptes	10
7. Le plan d'action 2022-2023.....	11
8. Stratégie d'accessibilité universelle et contre le capacitisme	14
9. Adoption et diffusion du plan d'action.....	15
10. La mise en œuvre des mesures retenues pour l'année 2022 à 2023.....	15
11. Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisation.....	15

Pour toute question relative au plan d'action ou pour toute demande d'information, vous pouvez communiquer avec les personnes responsables :

Monique Bernier, CRHA

Directrice des ressources humaines
Musée d'art contemporain de Montréal
Tel : 514-847-6208
monique.bernier@macm.org

Yaël Filipovic

Directrice de l'éducation et de l'engagement
Musée d'art contemporain de Montréal
Tel : 438-540-4177
yael.filipovic@macm.org

Camille Roy, CRHA

Conseillère en gestion des ressources humaines
Musée d'art contemporain de Montréal
Tel : 514-847-6211
camille.roy@macm.org

Charlotte Jacob-Maguire

Conseillère à la diversité capacitaire et l'accessibilité
Musée d'art contemporain de Montréal
Tel : 514-847-6230
charlotte.jacob-maguire@macm.org

1. Introduction

Le présent plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap et S/sourdes s'inscrit dans l'optique de l'article 61.1 de La Loi assurant l'exercice des droits de personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., c. E-20.1). Elle prévoit que les ministères et les organismes publics qui emploient au moins 50 personnes [...] produisent et rendent public sur une base annuelle un plan d'action visant à favoriser l'intégration des personnes handicapées.

Le présent document comprend un bilan des actions réalisées au cours de la dernière année ainsi qu'un portrait dressant les différents obstacles soulevés et les mesures préconisées pour l'année 2022-2023.

Le présent plan d'action est en vigueur pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

2. Portrait de l'organisation et de ses secteurs d'activités

Le Musée d'art contemporain de Montréal a été fondé en 1964 par le gouvernement du Québec à la demande d'artistes et de collectionneurs montréalais qui souhaitaient qu'une institution soit chargée de constituer une collection d'œuvres actuelles d'artistes d'ici.

En 1983, la Loi sur les musées nationaux (L.R.Q., chapitre 44) constituait le Musée en société d'État avec le mandat de collectionner, de conserver et de diffuser les œuvres d'artistes québécois tout en assurant une présence de l'art contemporain international.

Le Musée d'art contemporain de Montréal a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois contemporain et d'assurer une présence de l'art contemporain international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Par sa culture, le MAC se veut un lieu vivant et ouvert, un lieu de rencontres et d'échanges où se déclinent toutes les formes d'expression liées à l'art contemporain. Le MAC se positionne comme un centre de convergence axé sur l'apprentissage, la découverte et l'innovation.

Soucieux de faire apprécier l'art contemporain à un public le plus vaste possible, le Musée s'emploie à être pertinent, rigoureux et performant. Il aspire à rehausser la présentation de sa collection, à mieux diffuser ses expositions et à se doter d'une plus grande notoriété locale et internationale. Il vise à augmenter la fréquentation de ses expositions et la participation à ses activités en renouvelant fréquemment sa programmation, en axant ses activités sur la variété des expériences et en renforçant sa mission éducative. Le MAC doit fédérer les forces vives en art actuel au Québec dans le but de faciliter le rayonnement des artistes québécois.

Le MAC entend convaincre un public toujours plus nombreux de l'importance que revêt l'art contemporain dans l'affirmation et le développement de notre culture et de sa valeur incommensurable au sein de notre société.

Pour ce faire, en plus d'offrir des expositions variées et diversifiées, le Musée offre diverses activités telles que les visites interactives ainsi que les ateliers de création.

Les visites interactives du Musée d'art contemporain de Montréal ont pour objectif général de faire découvrir la Collection du Musée ainsi que les expositions temporaires. Les visites s'adressent à toutes les clientèles, soit les groupes préscolaires, scolaires (de niveau primaire, secondaire, collégial, universitaire), communautaires, professionnels, touristiques ainsi qu'au grand public. Plusieurs programmes éducatifs incluant des visites sont également élaborés en collaboration avec les Ateliers de création du Musée pour proposer une expérience de l'art où l'observation des œuvres se conjugue à l'expérimentation de techniques et de matériaux divers.

Les Ateliers de création ont pour objectif d'offrir aux visiteurs de tous âges l'occasion de prolonger leur expérience esthétique par l'expérimentation de diverses techniques, mediums et matériaux reliés à un concept ou à une thématique présente dans une œuvre ou une exposition. Parallèlement à cet objectif, les Ateliers permettent de démystifier le processus de création et d'appivoiser, par une approche concrète, l'art contemporain.

Le Musée d'art contemporain de Montréal est situé au 185 Sainte-Catherine Ouest à Montréal et compte environ 100 employés, à temps complet et partiel. Les emplois du Musée sont répartis entre des types de postes professionnels, techniques, de bureau et ouvriers.

Dans le cadre de son projet de transformation, le Musée est temporairement relocalisé à Place Ville Marie, autant pour les bureaux administratifs que les salles d'expositions, et ce, depuis le 1^{er} décembre 2021 jusqu'à la fin de ses travaux sur Sainte-Catherine Ouest prévue pour la fin 2025.

Conscient de ses enjeux d'accessibilité, le Musée travaille à mettre en place des programmes, dispositifs, outils dans ce domaine, en particulier dans le cadre de son projet de transformation architecturale et institutionnelle. Le projet d'agrandissement prévoit des modifications significatives pour l'entièreté de la partie Sud du Musée, notamment, l'emplacement des portes d'entrées principales et de la billetterie, la création d'une boutique et d'un café et l'aménagement de nouveaux ateliers de créations. Le début des travaux a été reporté à 2023.

Afin de bien cerner les besoins futurs du Musée en matière d'accessibilité, la Chargée de projet, Transformation et parc immobilier du Musée travaillera de concert avec la firme d'architecture, la Société québécoise des infrastructures et la Société de la Place des Arts de Montréal. Elle apportera les attentes du MAC et formulera des recommandations au regard de l'accessibilité du bâtiment selon les normes du Code de construction du Québec. Il est toutefois important de noter que le Musée n'est pas propriétaire de son bâtiment qui appartient à la Société de la Place des Arts de Montréal et qu'il n'est donc pas en mesure d'imposer ses exigences.

3. Engagement de l'organisation à réduire les obstacles et consultation

Dans la réalisation de la mission, les valeurs qui animent et soutiennent les actions du MAC sont :

- Audace
- Excellence
- Innovation
- Ouverture
- Passion

Le MAC s'engage à poursuivre l'adoption de nouvelles mesures afin de répondre adéquatement aux besoins des personnes en situation de handicap et S/sourdes, et ce, en assurant la participation des personnes en situation de handicap et S/sourdes faisant partie de la clientèle, des citoyens, des artistes, des partenaires et des employés de l'organisation.

Entre autres, des groupes d'employés en contact direct avec notre clientèle tels qu'à la billetterie, aux visites et aux ateliers de création ont été consultés afin de connaître les demandes les plus fréquemment reçues en ce qui a trait aux accommodements possibles des personnes handicapées et S/sourdes.

Notons que la Conseillère à la diversité capacitaire et à l'accessibilité, une employée en situation de handicap, participe activement à la rédaction et à la suggestion de mesures visant à la réduction d'obstacles au sein du MAC.

4. Groupe de travail responsable du plan d'action

Afin d'élaborer et de mettre en œuvre le plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap et S/sourdes 2022-2023, le MAC a créé un groupe de travail formé de plusieurs représentants issus des services suivants :

- Direction générale;
- Direction opérations et administration, dont la direction des ressources humaines;
- Direction de l'éducation et de l'engagement.

Le groupe s'est vu confier les responsabilités suivantes :

- Identifier les actions posées suite au dernier plan d'action;
- Identifier les obstacles;
- Identifier les mesures à adopter;
- Déterminer les actions à poser pour favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap et S/sourdes;
- Encourager les divers secteurs à adopter des mesures facilitant l'intégration des personnes en situation de handicap et S/sourdes.

5. Le bilan 2021-2022

	Obstacles	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable (unité administrative)	Échéance en cours d'année
1	Invisibilisation des personnes handicapées	Intégrer l'accessibilité universelle dans les processus décisionnels et dans la mise en œuvre des activités du MAC	<ol style="list-style-type: none"> Développer une Politique d'accessibilité universelle Mise en ligne de la politique d'accessibilité universelle afin de démontrer une transparence auprès de nos publics 	Adoption par le Comité de direction et le CA d'une Politique d'accessibilité universelle. Application des orientations émises dans la politique.	Secrétariat général et Conseillère à la diversité capacitaire et à l'accessibilité	Réalisé. Septembre 2021
2	Manque de connaissances liées aux personnes handicapées	Conscientiser les employés et nos publics	Promouvoir la Semaine québécoise des personnes handicapées du 1er au 7 juin 2021.	Envoi d'un courriel à l'attention de tous les employés et diffusion sur les médias sociaux du MAC d'une liste de lecture sur l'art et le handicap	Direction opérations et administration et Direction marketing, communications	Réalisé. Juin 2021
3	Non-accessibilité du Musée	Faciliter l'accessibilité au Musée à PVM	<p>Demande formulée auprès de la Ville de Montréal et de la STM-transport adapté :</p> <ol style="list-style-type: none"> Espace de stationnement (vignette pour personnes handicapées) Débarcadère pour transport adapté 	Obtention d'un espace de stationnement réservé aux personnes handicapées ainsi qu'un débarcadère pour transport adapté en face du Musée (rue Cathcart)	Conseillère à la diversité capacitaire et à l'accessibilité	En cours. Demande initiale effectuée en septembre 2021
4	Manque de connaissances liées aux artistes handicapés et à leur pratique	Développer les connaissances du Musée en ce qui a trait aux pratiques artistiques des personnes sourdes et en situation de handicap	<p>Appui du Musée dans un projet de recherche soumis au Conseil des arts de Montréal par une chercheuse.</p> <p>Le Musée s'engage à faciliter l'accès des informations à cette chercheuse dans son exploration des champs de réflexion non identifiés à ce jour en ce qui a trait aux pratiques artistiques des personnes sourdes et en situation de handicap</p>	Obtention du rapport de recherche par cette chercheuse prévu en 2022	Direction artistique et éducative	En cours
5	Manque de financement	Enrichir l'éventail de services et d'activités adaptés offerts aux personnes handicapées.	Développer un programme nommé <i>Inclusion en action</i> avec le soutien financier de la Fondation du Musée d'art contemporain de Montréal. Ce programme soutient les activités éducatives du Musée auprès d'un public en situation de handicap, quelle que soit leur origine socioculturelle, en éliminant les restrictions et les obstacles potentiels.	Mise en place du programme <i>Inclusion en action</i> et de ses activités	Direction artistique et éducative; et Fondation du Musée d'art contemporain de Montréal	En cours. Débuté en octobre 2021
6	Difficulté d'obtenir toutes les informations sur l'accessibilité sur le site web du Musée	Faciliter l'accès à la page « Accessibilité » sur le site web	<ol style="list-style-type: none"> Déplacer la page « Accessibilité » sous « Renseignements » Mise à jour des informations contenues sur la page « Accessibilité » 	Mise à jour du site web du Musée.	Direction marketing, communications et expérience-visiteur et Conseillère à la diversité capacitaire et à l'accessibilité	Réalisé. Novembre 2021

	Obstacles	Objectif	1. Mesure	Indicateur	Responsable (unité administrative)	Échéance en cours d'année
7	Accessibilité au Musée à Place Ville Marie	Accessibilité conforme au Musée à PVM	<ol style="list-style-type: none"> 2. Signature du bail à PVM comprenant des spécifications quant à l'accessibilité du bâtiment, et ce, en conformité avec le Code du bâtiment. 3. Vérification auprès de l'architecte de la Place Ville Marie pour s'assurer de l'accessibilité des toilettes et effectuer les travaux nécessaires. 4. Installation d'un comptoir de billetterie accessible. 	Une accessibilité simple	Direction opérations et administration et Conseillère à la diversité capacitaire et à l'accessibilité	Réalisé. Novembre 2021
8	Manque de publication sur les médias sociaux à l'égard des personnes handicapées	Conscientiser et démontrer à nos publics une implication du Musée à l'égard des personnes handicapées	Promotion de la journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre 2021	Publication sur les comptes Instagram et Facebook du Musée	Direction marketing, communications et expérience-visiteur	Réalisé. Décembre 2021
9	Manque de financement pour enrichir les activités éducatives accessibles aux personnes en situation de handicap	Enrichir l'éventail de services et d'activités éducatives accessibles et offertes aux personnes handicapées	Demande de subvention auprès du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 afin de permettre aux personnes en situation de handicap, immigrantes et en situation de pauvreté de vivre une relation privilégiée avec des œuvres d'art contemporain faisant partie du patrimoine culturel québécois.	<p>Mettre en place des activités éducatives inclusives :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Ce qui doit être dit</i> : Par le biais de création d'affiches, les participants seront invités à communiquer, par des images et des mots, un message important, porteur, pressant, quelque chose « qui doit être dit », qui les touche dans leur quotidien et qui reflète leur réalité. Activité offerte hors les murs du MAC. 2. Développement de dispositifs pour le public non voyant : En collaboration avec Tactile Studio, et en partenariat avec Place Ville Marie et Ivanhoé Cambridge (propriétaire de PVM), le MAC prévoit réaliser une nouvelle maquette tactile de la sculpture, <i>Cosmonaute n° 2</i>, 1965, d'Yves Trudeau. 	Direction de l'éducation et de l'engagement	<p>Demande de subvention : 2021</p> <p>Obtention de la subvention en mars 2022.</p> <p>Début des activités : Mars 2022</p>

	Obstacles	Objectif	Mesure	1. Indicateur	Responsable (unité administrative)	Échéance en cours d'année
10	Timidité en ce qui a trait à l'accessibilité et au capacitisme	Échange et communication avec d'autres institutions muséales concernant l'accessibilité	Participer et représenter le MAC dans des comités externes et autres réseaux	<p>2. Participation au Groupe collaboratif en équité culturelle (recherche-action) de la Chaire de recherche du Canada sur la citoyenneté culturelle des personnes sourdes et les pratiques d'équité culturelle, UQAM /</p> <p>3. Présentation sur l'accessibilité universelle et les musées dans le cadre du cours Musée et société d'Isabelle Riendeau à l'Université du Québec en Outaouais.</p>	Direction de l'éducation et de l'engagement et Conseillère à la diversité capacitaire et à l'accessibilité	<p>Non prévu en début d'année.</p> <p>1. En cours</p> <p>2. Février 2022</p>
11	Accessibilité au nouveau Musée sur St-Catherine	Accessibilité conforme aux normes de design universel	<p>1. Vérification des dessins et des spécifications quant à l'accessibilité du plan architectural du projet d'agrandissement du MAC, et ce, au-delà des exigences du Code du bâtiment</p> <p>2. Consultation en comité interne, élaboration de la grille d'analyse « Matrice d'accessibilité universelle MAC2025 » (révision en cours)</p> <p>3. Formation offerte par l'Ordre des architectes de Québec sur les normes en accessibilité universelle pour la Chargée de projet, Transformation et parc immobilier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Audit basé sur le document « Design universel : vos projets sont-ils accessibles à tous ? » préparé par Société Logique pour l'Ordre des architectes de Québec Révision et commentaires émis sur les dessins architecturaux par la spécialiste interne, la Conseillère à la diversité capacitaire et à l'accessibilité 	Direction opérations et administration et Conseillère à la diversité capacitaire et à l'accessibilité	<p>Non prévu en début d'année.</p> <p>En cours</p>
12	Non-accessibilité de plusieurs activités muséales en raison de la COVID-19	Développer des activités éducatives hors les murs en gardant en tête les particularités de chacun	Développer des activités éducatives offertes hors les murs	Réalisation d'activités éducatives hors les murs pour des groupes communautaires	Direction de l'éducation et de l'engagement	<p>Non prévue en début d'année.</p> <p>Réalisé. Octobre 2021 – mars 2022</p>
13	Manque de concertation avec le vocabulaire utilisé par les personnes en situation de handicap	Meilleure représentativité du titre d'emploi en fonction du lexique à adopter	Modification du titre d'emploi de « Coordinatrice à l'accessibilité universelle et au développement de publics » pour « Conseillère à la diversité capacitaire et à l'accessibilité »	Changement du titre d'emploi.	Direction de l'éducation et de l'engagement	<p>Non prévue en début d'année.</p> <p>Réalisé. Avril 2022</p>

	Obstacles	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable (unité administrative)	Échéance en cours d'année
14	Accessibilité pour personnes en situation de handicap et leur accompagnateur	Gratuité pour les personnes en situation de handicap et leur accompagnateur	Réservation en ligne simple et facile. Vente à la porte de billet gratuit pour les personnes en situation de handicap et leur accompagnateur	Accès gratuit au Musée pour les personnes en situation de handicap et leur accompagnateur	Direction marketing, communications et expérience-visiteur	En continu

6. Reddition de comptes

Nombre de plaintes reçues et traitées en 2021-2022 : Aucune

Nombre de demandes d'accommodement reçues : Aucune. Par contre, plusieurs commentaires constructifs reçus de la part de nos visiteurs (personnes en situation de handicap, chercheurs, doctorants ou artistes).

Nombre de billets d'exposition gratuits réservés par des personnes en situation de handicap et S/sourdes et/ou leurs accompagnateurs entre le 1er décembre 2021 et le 31 mars 2022 : 45

7. Le plan d'action 2022-2023

	Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsable (unité administrative)	État de réalisation
1	Manque de connaissances liées aux personnes en situation de handicap et S/sourdes	Conscientiser les employés	Formations diverses offertes aux employé.e.s : Formations : « Qu'est-ce que l'autisme ? » et « Un musée inclusif » par Marla Cable du Centre de ressources et formation de l'École À Pas de géant Invitation à participer à l'évènement de l'UQAM : « Les Pratiques Et Esthétiques Des Artistes De La Diversité Capacitaire » offert par la Chaire de recherche du Canada sur la citoyenneté culturelle des personnes sourdes et les pratiques d'équité culturelle Formation offerte a deux employé.e.s par Tangled Arts nommé : « Disability Justice in the Arts »	Participation des employé.e.s de chaque département du musée	Direction des ressources humaines et Direction de l'éducation et de l'engagement	Mai 2022 Octobre 2022 Octobre 2022
2	Non-accessibilité des expositions	Faciliter l'accessibilité au contenu des expositions	Explorer différentes actions possibles. Exemples : Augmentation de la grosseur des cartels Transcription en gros caractères d'œuvre vidéo avec dialogue disponible en salle Sous-titrage des œuvres vidéo dans les 2 langues Videodescription et sous-titres descriptifs des œuvres vidéo disponibles sur site et en ligne dans les 2 langues (avec intégration de l'outil numérique Deeealog) Et autres actions possibles spécifiques au contenu de chaque exposition.	Réalisation de plusieurs actions pour rendre accessible le contenu de chaque exposition.	Direction artistique et Direction de l'éducation et de l'engagement	Mai 2022 Puis, en continu.
3	Manque de connaissances liées aux personnes en situation de handicap et S/sourdes	Conscientiser nos publics ainsi que nos employés	1. Promouvoir la Semaine québécoise des personnes handicapées du 1er au 7 juin 2022. 2. Promouvoir la Journée internationale des personnes handicapées du 3 décembre 2022	Adressé aux employé.e.s : Envoi de courriel à l'interne Adressé aux publics : Promotion sur les médias sociaux et dans l'Infolettre	Direction marketing et communication, Direction des ressources humaines et Conseillère à la diversité capacitaire et à l'accessibilité	1. Juin 2022 2. Décembre 2022

	Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsable (unité administrative)	État de réalisation
4	Non-accessibilité de plusieurs activités muséales pour les communautés S/sourdes	Accueillir la communauté S/sourdes au Musée	Développer des activités éducatives spécifiquement pour la communauté S/sourdes	Offre d'activités éducatives pour les communautés S/sourdes avec des interprètes ASL & LSQ	Direction de l'éducation et de l'engagement	Juillet 2022
5	Capacitisme sociétal au sein du milieu culturel	Échanges et communication avec d'autres institutions muséales concernant l'accessibilité	Participer et représenter le MAC dans des comités externes	Participer à l'animation de l'atelier « Musée engagés envers la santé et la diversité capacitaire » au Colloque « Transition socioécologique » de la SMQ Être partenaire muséal du Laboratoire Handicap, sourditude et Innovations de l'UQAM	Conseillère à la diversité capacitaire et à l'accessibilité et Direction de l'éducation et de l'engagement	1. Septembre 2022 2. Début du partenariat en novembre 2022
6	Manque de connaissances liées aux artistes en situation de handicap et à leur pratique	Développer les connaissances du Musée en ce qui trait aux pratiques artistiques des personnes en situation de handicap et S/sourdes	Appui du Musée dans un projet de formation et de recherche en collaboration avec Oboro et Spectrum Productions	Participation active du personnel du Musée dans les formations Résidence d'artiste de la diversité capacitaire chez Oboro Quatre formations en ligne menées par des artistes de la diversité capacitaire Échanges de compétences des trois partenaires	Direction de l'éducation et de l'engagement	Octobre 2022
7	Accessibilité au travail. / Invisibilisation des personnes en situation de handicap.	Intégrer l'accessibilité universelle au Musée	Inclusion des meilleures pratiques d'accessibilité pour les employé.e.s en situation de handicap, S/sourde ou neurodivergente du Musée. Ce devis pourra être utilisé par l'employé.e afin de faire connaître ses besoins à l'employeur quant à son travail.	Élaboration d'un devis d'accessibilité universelle.	Direction des ressources humaines, Direction de l'éducation et de l'engagement et Conseillère à la diversité capacitaire et à l'accessibilité	Novembre 2022
8	Manque de connaissances liées aux personnes en situation de handicap et S/sourdes	Conscientiser nos employés	Promouvoir les capsules d'autoformation « Mieux accueillir les personnes handicapées » disponibles sur le site web de l'Office et encourager les employé.e.s à répondre au questionnaire.	Envoi d'un courriel adressé aux employé.e.s du Musée	Direction des ressources humaines	Décembre 2022

	Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsable (unité administrative)	État de réalisation
9	Manque de fonctionnalités d'accessibilité sur le site web du musée	Faciliter l'accès au site web	Ajouter des outils et des fonctions accessibles pour le site web (à travers l'implantation de l'outil UserWay)	Le site web est plus accessible (outil UserWay intégré) Évaluation du niveau d'accessibilité des sites Web par le RAAM	Direction marketing, communications et expérience-visiteur	Février 2023
10	Participation de tous les secteurs par rapport aux meilleures pratiques d'accessibilité (Plus de détail au point 8 plus bas)	Intégrer l'accessibilité universelle dans les processus décisionnels à travers chaque département du musée et dans la mise en œuvre des activités du MAC en continu	Développement d'objectif(s) spécifique(s) à chaque département du musée créé en conversation avec les employé.e.s pour les prochains plans d'action pour 2023-2026	1. Intégration des mesures prévues au Plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap et S/sourdes dans le Plan de développement durable du Musée 2022-2023. Création du plan d'action à l'égard de personnes en situation de handicap et S/sourdes pour 2023-2024 avec la contribution de chaque secteur du musée.	Direction des ressources humaines, Direction de l'éducation et de l'engagement, Secrétariat général et Direction générale	1. Août 2022 Mars 2023
11	Invisibilisation des personnes handicapées	Intégrer l'accessibilité universelle dans les contrats du musée	Inclusion des meilleures pratiques d'accessibilité dans les contrats écrits par le MAC	Révision, discussion et mise à jour des contrats du MAC	Secrétariat général	Mars 2023
12	Accessibilité physique des lieux au nouveau Musée sur St-Catherine	Accessibilité physique des lieux conforme aux normes d'accessibilité universelle	Vérification de la conformité de l'accessibilité universelle pendant l'entièreté du projet de transformation du Musée.	Ouverture d'un nouveau Musée accessible et respectant les normes.	Direction opérations et administration et Chargée de projet, transformation et parc immobilier	En continu jusqu'à la réouverture du Musée.
13	Approvisionnement en biens et en services accessibles	Biens et services accessibles	Inclusion des meilleures pratiques d'accessibilité dans les achats et locations de biens et de services, ou lors d'appels d'offres, lorsque requis.	Accessibilité pour les personnes en situation de handicap et S/sourdes de tous les achats et locations de biens et de services	Tous les secteurs	En continu.
14	Accessibilité pour personnes en situation de handicap et leur accompagnateur	Offrir l'accès gratuit pour les personnes en situation de handicap et leur accompagnateur	Réservation en ligne de billets gratuits simple et rapide. Vente à la porte de billet gratuit pour les personnes en situation de handicap et leur accompagnateur	Accès gratuit au Musée pour les personnes en situation de handicap et leur accompagnateur	Direction marketing, communications et expérience-visiteur	En continu

8. Stratégie d'accessibilité universelle et contre le capacitisme

Chapeauté par la Politique d'accessibilité universelle, le Plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap et S/sourdes 2022-2023 fait partie d'une stratégie menée sur 3 ans par trois personnes, soit la Directrice de l'éducation et de l'engagement, la Conseillère à la diversité capacitaire et à l'accessibilité, la Responsable du secrétariat général et la Direction des ressources humaines. Trois plans différents auront pour effet d'augmenter progressivement chaque année les actions dans tous les départements du MACM.

Cette stratégie qui s'étendra sur trois ans se veut structurante, avec 3 à 4 rencontres des employés du Musée par année.

	2022-2023	2023-2024	2024-2026
	IDÉATION	INTÉGRATION	IMPLANTATION
Durée	3 – 4 mois	8 mois	2 ans
Idée principale	Sensibiliser & mobiliser les équipes Générer des idées	Écrire et intégrer la stratégie sur l'accessibilité universelle et contre le capacitisme, applicable dans tous les départements.	Implémenter la stratégie sur l'accessibilité universelle et contre le capacitisme dans tous les départements
Ressources	Un porteur de dossier par département	-Budget -La volonté institutionnelle et personnelle des employés.	-Budget -Une vision développée par les employés -Les porteurs de dossier deviennent des ambassadeurs

9. Adoption et diffusion du plan d'action

Le plan d'action a été adopté par le comité de Direction en date du 14 décembre 2022. Il est disponible en format PDF accessible sur le site Internet de l'organisation au www.macm.org dans la section *Accès à l'information*, puis *Documents servant à la prise de décision*. Un exemplaire est également transmis à l'Office des personnes handicapées du Québec.

10. La mise en œuvre des mesures retenues pour l'année 2022 à 2023

La direction des ressources humaines et la Direction de l'éducation et de l'engagement soutenue par les différents services du Musée, s'engage à assurer la mise en œuvre du plan d'action 2022-2023. Des rencontres périodiques auront lieu afin d'effectuer un suivi régulier sur l'état d'avancement des actions priorisées, et ainsi assurer l'atteinte des objectifs visés.

11. Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisation

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts par l'organisation aux personnes handicapées peuvent être adressés à :

Monique Bernier, CRHA

Directrice des ressources humaines
Musée d'art contemporain de Montréal
monique.bernier@macm.org

Yaël Filipovic

Directrice de l'éducation et de l'engagement
Musée d'art contemporain de Montréal
yael.filipovic@macm.org

Camille Roy, CRHA

Conseillère en gestion des ressources humaines
Musée d'art contemporain de Montréal
camille.roy@macm.org

Charlotte Jacob-Maguire

Conseillère à la diversité capacitaire et l'accessibilité
Musée d'art contemporain de Montréal
charlotte.jacob-maguire@macm.org